

# Déchets verts

## Collecte des déchets verts

### Collecte des déchets verts

Val d'Europe Agglomération a la charge de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets sur les dix communes du Val d'Europe. Elle met à disposition, de tous les foyers valeuropéens, les contenants indispensables au tri et à la gestion individuelle des déchets quotidiens ;

- des bacs pour le Bourg de Serris
- des sacs pour le Centre urbain

La demande de bac est à faire par l'administré ou le syndic, en utilisant [ce formulaire](#) puis en l'envoyant aux [services techniques de Serris](#) : La collecte des déchets verts a lieu le lundi, du 1er avril au 25 novembre 2024

La demande de bac est à faire par l'administré ou le syndic, en utilisant le [formulaire suivant](#) puis en l'envoyant aux services techniques de Serris : [s-technique@serris.fr](mailto:s-technique@serris.fr).

Les sacs sont réservés aux habitants du Centre urbain et sont à demandés auprès des services techniques de la Ville.

Plus d'infos au 01 60 43 66 40 ou [ambassadeurdetri@vdeagglo.fr](mailto:ambassadeurdetri@vdeagglo.fr)

**La collecte des déchets verts a lieu le lundi, du 1er avril au 25 novembre 2024.**

## ALLER PLUS LOIN

- Déchèterie
- Points de tri en ville



